

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 73 / 2023

Nombre de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Votants : 9

L'an deux mille vingt-trois

le 23 octobre à 17 heures 30

**le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire**

Date de la convocation : le 13 octobre 2023

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Valérie, GICQUEL Mathieu.

Absents : GARCIN Michel, HOUSSET Raphaël, ROUX Delphine (pouvoir à CHALLOT Serge).

Secrétaire de séance : CLEMENCEAU Philippe.

OBJET : Changement garants affouage.

Madame le Maire précise que le renouvellement des garants affouage de la commune avait été effectué lors d'une réunion affouage qui s'était déroulée le 2 juin 2021.

Les garants avaient été désignés ainsi :

- Pour le secteur de Molines, Gaudissard et la Rua, les garants sont Monsieur Alberge Jacques, Monsieur Clémenceau Thibaut, et Monsieur Martin Francis
- Pour le secteur de Pierre Grosse, le Coin et Fontgillarde il s'agit de Monsieur Charrut Pierre, Monsieur Gambe Maurice et Monsieur Faure Didier.

Aujourd'hui, Monsieur Faure Didier souhaite laisser sa place à Monsieur Humbert Guillaume.

Après avoir délibéré,

Les membres du Conseil Municipal approuvent la désignation de Monsieur Humbert Guillaume en tant que garant affouage pour le secteur de Pierre Grosse, le Coin et Fontgillarde.

Vote : Pour à l'unanimité

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

